



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E118298

VALABLE JUSQU'AU 08/06/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/07/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL

Siret : 803 136 076 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5001312-1

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 607 516 590 008

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 607 516 590 008

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Raison sociale : PB LANDELLE

CHEMIN DES ATTELEES
53210 SOULGE SUR OUETTE

Téléphone : 02 43 02 33 62

Portable : 06 01 91 75 84

Site Internet :

E-mail : pascal@pblandelle.fr

Responsabilité légale :
BOUVET PASCAL GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	09/06/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/09/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Chauffagiste,Électricien,Plombier)	09/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	09/06/2021
o Poêle ou insert bois	09/06/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	12/05/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	12/05/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	09/06/2021
o Ventilation mécanique	09/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.